



## INFORMATIONS pour le patient

# MALADIES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES DE L'INTESTIN ET VACCINATION

Notre corps possède un système de défense qui nous protège contre les agents infectieux qui veulent l'attaquer. Ce système de défense agit à plusieurs niveaux. Ainsi, le corps se souvient parfois d'un agresseur en particulier. Lors du contact suivant avec cette bactérie ou ce virus, il reconnaît l'agresseur et fabrique très vite des anticorps.

Un vaccin permet au corps de produire des anticorps sans que vous ayez été malade auparavant. Si, à l'avenir, vous entrez en contact avec le virus ou la bactérie, votre corps « se souvient » de cet agent infectieux en particulier. Le système immunitaire s'active alors plus rapidement, fonctionne mieux et vous n'êtes pas malade, ou beaucoup moins.

Souvent, ces protéines mémoires, appelées anticorps, peuvent être détectées. Nous pouvons ainsi vérifier si une personne a besoin d'un vaccin ou pas.

### Équipe IBD de l'UZ Brussel

Dr L. Vandermeulen

Mme M. Barbaraci et Mme M. De Wolf, infirmières



## QU'EST-CE QU'UN VACCIN ?

Un vaccin contient des protéines ou une forme atténuée d'un des agents infectieux contre lesquels notre corps peut développer une mémoire. Comme il ne s'agit que d'une protéine ou d'une forme atténuée, vous ne tombez pas malade.

## POURQUOI VACCINER ?

Notre corps ne commence à fabriquer des anticorps que lors du premier contact avec un agent infectieux. Notre système immunitaire ne nous protège donc pas encore à ce moment-là et nous risquons de tomber très gravement malades (pensez à la poliomyélite ou à la tuberculose). Ce n'est que lors d'un deuxième contact que notre corps produit des anticorps et qu'il peut correctement se défendre.

Dans certains cas, il est possible que vous tombiez malade même si vous êtes vacciné(e) (grippe, par exemple), mais la maladie sera en général beaucoup moins grave. Certains vaccins n'offrent qu'une protection temporaire et doivent donc être répétés, d'autres vous protègent jusqu'à la fin de votre vie.

## QUI DOIT SE FAIRE VACCINER ?

Certains vaccins sont administrés durant les premières années de vie, d'autres en fonction de la situation de la personne. Le vaccin contre la grippe, par exemple, est recommandé en cas de grossesse, chez les personnes âgées et chez les personnes présentant des facteurs de risque ou exerçant un métier qui les expose davantage à la maladie (professionnels de la santé).

Les personnes atteintes d'une MICI sont plus sensibles aux maladies infectieuses, surtout si elles prennent des immunosuppresseurs. Ces médicaments atténuent l'action du système immunitaire. Ils sont utilisés en cas de maladie dans laquelle la réaction inflammatoire du corps n'est pas souhaitable, telles que les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

Les immunosuppresseurs les plus couramment utilisés sont les suivants :

- Corticoïdes : surtout Medrol et Clipper, dans une mesure nettement moindre Entocort et Budenofalk
- Azathioprine : Imuran et Puri-Nethol
  - « Médicaments biologiques » : infliximab (Remicade et biosimilaires), adalimumab (Humira et biosimilaires), Simponi, Entyvio et Stelara
  - Ledertrexate / méthotrexate.

La mésalazine (Colitofalk, Claversal et Pentasa) et les antibiotiques n'en font pas partie.

## LA VACCINATION EST-ELLE TOUJOURS EFFICACE ?

Les patients atteints d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin fabriquent parfois moins d'anticorps, en particulier s'ils prennent des immunosuppresseurs.

Il est donc recommandé de vacciner ces personnes avant qu'elles ne commencent à prendre de tels médicaments. Malheureusement, ce n'est pas toujours possible.

## LA VACCINATION POSSÈDE-T-ELLE DES EFFETS SECONDAIRES ?

La plupart des vaccins possèdent relativement peu d'effets secondaires. Des réactions cutanées locales ou de la fièvre le jour de la vaccination ou le lendemain sont fréquentes.

Les patients atteints d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin ne risquent pas davantage de développer d'effets secondaires si le vaccin est administré au bon moment.

## PUIS-JE RECEVOIR TOUS LES VACCINS ?

Certains vaccins contiennent l'agent infectieux proprement dit. Celui-ci peut être vivant et atténué ou inactivé. D'autres vaccins sont fabriqués à partir de protéines.

Les patients qui prennent des immunosuppresseurs et qui reçoivent un vaccin vivant atténué risquent de développer malgré tout la maladie. Les vaccins vivants atténués sont donc déconseillés chez les patients qui prennent ces médicaments immunosuppresseurs. Les vaccins inactivés peuvent quant à eux être administrés sans aucun risque.

Les vaccins vivants sont utilisés contre la varicelle, la rougeole, la rubéole, les oreillons, la tuberculose et la fièvre jaune. Il existe également un vaccin vivant contre la fièvre typhoïde, mais il est remplacé pratiquement partout par un vaccin inactivé.

## QUELS SONT LES VACCINS CONSEILLÉS ?

De très nombreux vaccins sont disponibles. La plupart sont administrés pendant l'enfance et offrent une protection à vie.

Lors du diagnostic d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin, il est recommandé de vérifier le statut vaccinal du patient. Une analyse sanguine, avec dosage des anticorps, indique quelles vaccinations supplémentaires peuvent vous être utiles.

D'autres vaccins ne sont administrés que dans des circonstances particulières (voyage à l'étranger, dans le cadre du travail, etc.).

## LES VACCINS ET LEURS POINTS IMPORTANTS POUR LES PATIENTS ATTEINTS D'UNE MALADIE INFLAMMATOIRE CHRONIQUE DE L'INTESTIN

### Vaccins vivants atténués

#### VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE, LES OREILLONS, LA RUBÉOLE ET LA POLIOMYÉLITE

Ces vaccins sont administrés de manière systématique aux nourrissons et aux jeunes enfants. Les vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole peuvent être administrés en même temps, au moyen d'une seule injection (Priorix).

À l'âge adulte, le vaccin est administré deux fois, à un intervalle de quatre semaines.

Le vaccin contre la poliomyélite est le seul qui soit légalement obligatoire. En principe, vous l'avez reçu lorsque vous étiez bébé ou enfant.

## VACCINATION CONTRE LE VIRUS VARICELLE-ZONA (FAMILLE DE L'HERPÈS)

Le virus varicelle-zona peut provoquer la varicelle et le zona.

Si vous n'avez jamais eu ces maladies et que vous n'êtes pas vacciné(e), il est nécessaire de doser les anticorps dans votre sang. Si vous n'avez pas d'anticorps contre le virus varicelle-zona, il est préférable de vous faire vacciner. Vous recevrez alors deux injections, à un intervalle de quatre à six semaines.

Le vaccin doit être administré quatre semaines avant le début du traitement de la MICI par immunosuppresseurs.

Ce vaccin est relativement coûteux et n'offre qu'une protection partielle. La durée de la protection n'est pas connue avec précision (à vie ? 5 à 20 ans ?).

Son action est plus faible s'il est administré à un âge avancé.

### De quels vaccins parlons-nous ?

Zostavax, Varilrix et Provarivax : uniquement contre la varicelle.

Priorix-Tetra : contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle.

Un vaccin basé uniquement sur des protéines (pas un vaccin vivant atténué) est en cours de développement.

## VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE JAUNE

Ces vaccins ne doivent en aucun cas être administrés de manière systématique à tous les patients atteints d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin. Ils peuvent toutefois être importants en cas de voyage à l'étranger (pour certaines destinations, le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire). Par conséquent, prenez rendez-vous chez un spécialiste en médecine du voyage si vous prévoyez de partir vers une destination lointaine.

### Vaccins inactivés ou vaccins à base de protéines.

## VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE B

Le virus de l'hépatite B provoque une inflammation au niveau du foie. La maladie peut être transmise par des aiguilles contaminées, lors de relations sexuelles, par le sang et par les produits sanguins.

Si vous n'avez jamais été vacciné(e) contre l'hépatite B et que votre sang ne contient pas d'anticorps démontrables contre le virus de l'hépatite B, vous entrez en considération pour la vaccination (Engerix). Vous recevrez trois injections (une première, puis une deuxième 1 mois plus tard et une troisième 6 mois après).

Si vous n'avez jamais été vacciné(e) non plus contre l'hépatite A, optez de préférence pour une préparation combinant les deux vaccins : Twinrix, qui possède le même schéma de vaccination. Afin d'évaluer si la vaccination a été efficace, une prise de sang peut être prévue quatre à huit semaines après la dernière injection, afin de doser les anticorps contre l'hépatite B.

Si vous êtes vacciné(e) contre l'hépatite B, mais que vous n'avez pas ou pas assez d'anticorps, vous devrez recevoir un vaccin supplémentaire.

## VACCINATION CONTRE LE PNEUMOCOQUE

Les pneumocoques sont des bactéries capables de provoquer une pneumonie et d'autres infections des voies respiratoires. Deux vaccins sont disponibles contre les pneumocoques : Prevenar 13 et Pneumovax 23.

Prevenar 13 est d'abord injecté, puis, huit semaines plus tard, Pneumovax 23. L'injection de Pneumovax 23 doit être répétée tous les cinq ans. Cette vaccination est recommandée pour tous les patients atteints d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin.

Si Pneumovax 23 vous a déjà été administré, il est préférable d'administrer encore Prevenar 13 un an plus tard. Dans ce cas également, l'administration de Pneumovax 23 doit être répétée tous les cinq ans.

## VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Le vaccin antigrippal est de préférence administré chaque année, comme chez les autres personnes dont l'immunité est affaiblie. De préférence à l'automne, par le médecin généraliste.

## VACCINATION CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS (HPV)

Le papillomavirus peut provoquer une infection chronique du col de l'utérus, susceptible d'évoluer vers un cancer du col utérin.

Vous pouvez contracter ce virus lors de relations sexuelles. Le gouvernement belge a donc décidé de mettre le vaccin à la disposition de toutes les jeunes filles jusqu'à l'âge de 19 ans.

L'utilité de cette vaccination n'est pas prouvée chez les femmes qui ont déjà été en contact avec le virus. D'où la vaccination précoce.

## VACCINATION CONTRE LE TÉTANOS, LA DIPHTÉRIE ET LA COQUELUCHE

Dès qu'une maladie inflammatoire de l'intestin vous est diagnostiquée, le médecin vous interroge sur votre statut vaccinal. Ces vaccins peuvent être administrés au moyen d'une injection unique (Boostrix). Pour le tétanos, un rappel est indiqué tous les dix ans.

## VACCINATION CONTRE LE MÉNINGOCOQUE

Ce vaccin ne doit pas être administré à tous les patients atteints d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin, mais à ceux présentant un risque accru (conditions de travail ou voyage à l'étranger, par exemple). Il doit impérativement être administré aux patients qui ont subi une ablation de la rate.

Il consiste en une injection unique.

## Vaccins chez les bébés dont la mère suit un traitement anti-TNF jusqu'à la fin de la grossesse

Les bébés de femmes qui ont reçu des inhibiteurs du TNF durant les derniers mois de grossesse présentent des concentrations démontrables jusqu'à six mois après l'accouchement. Ces bébés

ne peuvent donc pas recevoir de vaccin vivant atténué durant les six premiers mois de leur vie, par exemple le vaccin contre le rotavirus (et les autres vaccins vivants décrits ci-dessus).

### **Quand devez-vous vous faire vacciner et de quelles durées devez-vous éventuellement tenir compte ?**

Le moment idéal pour administrer les vaccins en cas de diagnostic de la maladie de Crohn ou de rectocolite hémorragique est avant l'administration d'immunosuppresseurs. Dans la pratique, toutefois, le traitement de la maladie prévaut sur la vaccination.

### **COMBIEN DE TEMPS APRÈS L'ADMINISTRATION D'UN VACCIN VIVANT DEVEZ-VOUS ATTENDRE POUR (RE)COMMENCER LE TRAITEMENT PAR IMMUNOSUPPESSEURS ?**

Il est préférable d'attendre quatre semaines après l'administration du dernier vaccin vivant (et six semaines dans le cas du vaccin contre la rougeole et la rubéole).

### **COMBIEN DE TEMPS APRÈS L'ARRÊT DES IMMUNOSUPPESSEURS UN VACCIN VIVANT PEUT-IL ÊTRE ADMINISTRÉ ?**

- Si vous prenez des corticoïdes, vous devez attendre un mois après leur arrêt avant de vous faire vacciner.
- Si vous prenez d'autres immunosuppresseurs, vous devez attendre trois mois après leur arrêt avant de vous faire vacciner.

### **ET SI SEULS DES VACCINS INACTIVÉS/À BASE DE PROTÉINES SONT DISPONIBLES ?**

Dans ce cas, les immunosuppresseurs ne doivent pas être arrêtés.

### **Voyages à l'étranger**

Étant donné la complexité de la médication et les différentes recommandations en fonction de votre destination, il est recommandé de prendre rendez-vous auprès d'un spécialiste en médecine du voyage, à la consultation en conseils sur les voyages et les vaccinations.

### **Micro-organismes vivants atténués**

\*MTX = méthotrexate

Type de vaccin	Moment	Prix	Directives
<b>Fièvre jaune</b> Stamaril	1 injection, valable 10 ans	± 30 €	« médicaments biologiques »/azathioprine/MTX* :
<b>Varicelle</b> Shingrix (protection à 90 %, mais cher !)	Shingrix : 2 injections à intervalle de 4 à 8 semaines. Zostavax :	± 170 € par vaccin	
<b>Zostavax</b>	injection unique	± 137 €	arrêter 3 mois avant et reprendre 4 semaines après
<b>Oreillons, rougeole, rubéole</b> Priorix	Protection à vie	± 4,50 € à 6,50 € par vaccin	Medrol : arrêter 1 mois avant l'administration

## Micro-organismes inactivés

Commencer de préférence avant d'administrer les immunosuppresseurs.

Type de vaccin	Moment	Prix	Directives
<b>Grippe</b>	chaque année	± 4 € (remboursement catégorie A)	Chaque année en cas d'immunosuppression
<b>Pneumocoques</b> 2 vaccins différents (souches différentes, type de vaccin différent) : Prevenar 13 <sup>R</sup> et Pneumovax 23 <sup>R</sup>	Prevenar 13 une seule fois, suivi par Pneumovax 23 8 semaines plus tard. Rappel de Pneumovax 23 tous les 5 ans.	± 75 € (1 x) et 33 € (tous les 5 ans)	
<b>Hépatite A</b> Havrix	2 injections à intervalle de 6 mois	± 45 € par vaccin	
<b>Hépatite B</b> Engerix	0, 1, 6 mois	± 27 € par vaccin	Un rappel unique si < 100 UI/l
<b>Hépatite A et B</b> Twinrix	0, 1, 6 mois	± 55 € par vaccin	
<b>Tétanos</b> Boostrix	Tous les 10 ans	± 7 € par vaccin	
<b>Papillomavirus humain (HPV)</b>	3 injections réparties sur 6 mois	± 62 € à 135 € par vaccin, non remboursé	Recommandé uniquement chez les femmes de 18 à 25 ans

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### ÉQUIPE DE GASTRO-ENTÉROLOGIE

Prof. Dr Hendrik Reynaert	Chef de service
Dr Liv Vandermeulen Dr Maridi Aerts	Chef de clinique
Prof. Dr Sebastien Kindt Dr Wendy Van Laer Dr Sandra Sermeus	Membre de l'équipe clinique
Dr Silke François Dr Magali Surmont	Médecin résident

---



Consultations UZ Brussel Route 804	02 477 60 11
Infirmière MICI	02 474 95 99
Annulation d'un rendez-vous	02 477 60 11
Informations sur les frais médicaux	02 477 55 40
Service des urgences	02 477 51 00

Cette brochure fournit uniquement des informations de nature générale. Elle ne reprend pas de manière exhaustive les techniques, applications et risques. Des informations complètes, adaptées à la situation spécifique du patient, seront fournies par le médecin/le membre du personnel concerné.

Toute reproduction de texte et d'illustrations est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.

Pour tout commentaire relatif à cette brochure : [patientinformatie@uzbrussel.be](mailto:patientinformatie@uzbrussel.be)

### UZ Brussel

Brussels Health Campus

Avenue du Laerbeek 101

1090 Jette

Tél. : 02 477 41 11 [www.uzbrussel.be](http://www.uzbrussel.be) [info@uzbrussel.be](mailto:info@uzbrussel.be)

Édition : 2022

Éditeur responsable : Prof. Dr M. Noppen

